

1.—Salaire hebdomadaire minimum des travailleurs expérimentés, par sexe, certaines villes, juillet 1955

Genre d'établissement	Saint-Jean (T.-N.)	Halifax (N.-É.)	Saint-Jean (N.-B.)	Montréal (P.Q.)	Toronto (Ont.)	Winnipeg (Man.)	Regina (Sask.)	Edmonton (Alb.)	Vancouver (C.-B.)
Heures par semaine.....	48	48	48	48-60 ¹	48	44	44	44	44
	cents l'heure	dollars par semaine	cents l'heure	cents l'heure	dollars par semaine	cents l'heure	dollars par semaine	dollars par semaine	dollars par semaine
Manufactures.....H.	50	—	55 ²	51	—	60	26	26	0-40 ³
F.	35	16-80	40	51	22	55	26	24	0-40 ³
Buanderies, etc.....H.	50	—	—	51	—	60	26	26	0-40 ³
F.	35	16-80	40	51	22	55	26	24	0-40 ³
Boutiques.....H.	50	—	—	51	—	60	26	26	18
F.	35	16-80	40	51	22	55	26	24	18
Hôtels, restaurants, ...H.	50	—	—	51 ⁴	—	60	26	26	22
etc. F.	35	16-80	38	51 ⁴	22	55	26	24	22
Salons de coiffure.....H.	50	—	—	51	—	60	26	26	25
F.	35	16-80	40	51	22	55	26	24	25
Cinémas et lieux d'amusement H.	50	—	—	51	—	60	26	26	18
F.	35	16-80	40	51	22	55	26	24	18
Bureaux.....H.	50	—	—	51	—	60	26	26	—
F.	35	16-80	40	51	22	55	26	24	18

¹ Minimums pour 48 ou 54 heures dans les fabriques, 48 heures dans les bureaux, 54 heures dans les buanderies, les boutiques, les salons de coiffure et les cinémas, 60 heures dans les hôtels. ² Ne s'applique qu'à la conserverie ou au traitement du poisson, des légumes et des fruits. ³ Cents l'heure. ⁴ Cuisiniers, 58 cents; chasseurs, 30 cents.

Section 2.—La main-d'œuvre*

Durant la seconde guerre mondiale, des renseignements immédiats sur l'importance et les caractéristiques de la main-d'œuvre étaient indispensables et, pour parer à la possibilité d'un bouleversement économique après la guerre, on a institué une analyse courante et périodique de l'emploi au Canada. A l'automne de 1945, on a effectué un relevé par sondage de la main-d'œuvre, puis des relevés trimestriels ont eu lieu jusqu'à novembre 1952, alors qu'on a décidé d'en faire un chaque mois. On a employé un échantillon aréolaire à plusieurs degrés comportant le choix d'aires de plus en plus petites et finalement de ménages. A chaque degré, on a utilisé la méthode du choix aléatoire de façon que tous les citoyens aient une égale chance de figurer à l'échantillon. L'échantillon actuel comprend environ 30,000 ménages choisis dans 115 régions différentes, qui comprennent 34 villes d'au moins 30,000 habitants en 1951, en plus de petits centres urbains et de diverses régions rurales. Les estimations de la main-d'œuvre ne portent que sur les civils car on peut obtenir de sources officielles les effectifs des forces armées. Les pensionnaires des institutions et les Indiens des réserves sont aussi exclus.

Les relevés de la main-d'œuvre permettent de classer les personnes de 14 ans et plus selon leur occupation durant la semaine qui précède le début du relevé, qui avaient un emploi ou cherchaient du travail pendant la semaine du relevé. Ces divisions de la main-d'œuvre sont ainsi définies:

- 1° **Personnes ayant un emploi.**—Cette catégorie comprend: a) *personnes au travail*—travaillant en vue d'un salaire ou d'un profit ou accomplissant un travail non rémunéré dans une ferme ou une entreprise exploitée par un parent; et b) *personnes ayant un emploi, mais non au travail*—ayant un emploi, mais ne travaillant pas pour cause de maladie, mauvais temps, congé, différends ouvriers ou congédiement temporaire avec instructions expresses de revenir au travail dans les 30 jours qui suivent leur congédiement. Les personnes qui ont travaillé une partie de la semaine du relevé et qui ont également cherché du travail sont classées comme "personnes ayant un emploi".

* Des détails sur la main-d'œuvre (selon la définition du recensement de 1951), concernant l'âge, le sexe et les groupes professionnels paraissent dans l'*Annuaire* de 1954, pp. 710-722.